

VILLE DE VIC EN BIGORRE

**TRAVAUX DE VOIRIE ET RESEAU EAUX
PLUVIALES**

**AMENAGEMENT PLACE ET RUE CORPS
FRANC POMMIES ET RUE LANNES**

BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES

MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX
BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES
(BPU)

Maître de l'ouvrage :

Ville de VIC-EN-BIGORRE

Objet du marché :

TRAVAUX DE VOIRIE ET RESEAUX EAUX PLUVIALES

- **PLACE CORPS FRANC POMMIES – TRANCHE FERME**
- **RUE CORPS FRANC POMMIES – TRANCHE CONDITIONNELLE 1**
- **RUE LANNES – TRANCHE CONDITIONNELLE 2**

Maître d'œuvre :

Services techniques de la Ville de VIC-EN-BIGORRE

SOMMAIRE

A - PRÉPARATION	4
B - TERRASSEMENTS	11
C - ASSAINISSEMENT EAUX PLUVIALES	12
D - MACONNERIES – MISE A LA COTE D’OUVRAGE	19
E – RESEAUX DIVERS	21
F - VOIRIES	27
G - SIGNALISATION	31
H – MOBILIER URBAIN	36

N° de prix	Désignation des prix Prix Unitaire en toutes lettres (hors taxes)	Prix unitaires H.T. (ú)
A - PRÉPARATION		
	A.01 Installation de chantier, amenées et replis du matériel. Ce prix rémunère forfaitairement, la préparation du chantier telle que prévue au CCTP, la prestation d'installation et de repliement du chantier, ainsi que l'amortissement et l'entretien des installations nécessaires au chantier. Il comprend notamment : • l'établissement de l'organigramme nominatif du chantier, • la rédaction des méthodes d'exécution, • la validation des conditions géotechniques et hydrogéologiques des matériaux et fournitures, • la définition des points sensibles et des points d'arrêt ainsi que le traitement de leur suivi, • la reconnaissance des différentes contraintes (<i>circulation, voirie, autres services publics</i>), • la reconnaissance des lieux pour l'installation du chantier, le stockage des matériaux et le choix de la filière d'évacuation et de revalorisation, • les opérations de repérage des réseaux existants, des réunions de chantier et toutes réunions spécifiques à la qualité et à la sécurité, • le plan et le planning d'approvisionnement du chantier. Il comprend également : • l'amenée et le repliement de tous les matériels nécessaires à l'exécution des travaux, • les installations nécessaires aux personnels, conformément à la législation en vigueur. Il sera réglé 2/3 du forfait lors de l'amenée et 1/3 au repliement complet.	
A.01.01	Pour la tranche ferme ĩ Place Corps Franc Pommiès Le forfait H.T. (ú) : -----	
A.01.02	Pour la tranche conditionnelle 1 ĩ Rue Corps Franc Pommiès Le forfait H.T. (ú) : -----	
A.01.03	Pour la tranche conditionnelle 2 ĩ Rue Lannes Le forfait H.T. (ú) : -----	

N° de prix	Désignation des prix Prix Unitaire en toutes lettres (hors taxes)	Prix unitaires H.T. (ú)
A.02.01	A.02 Fourniture et pose d'un panneau d'information sur l'opération. Ce prix rémunère forfaitairement, la confection d'un panneau d'information destiné au public, précisant les caractéristiques de l'opération rédigées selon les directives délivrées par le maître d'œuvre, ainsi que sa mise en place en un endroit désigné par le maître d'œuvre. Il comprend notamment : • les frais d'études et de conception du panneau et de son châssis, • l'établissement des maquettes à faire approuver par le maître d'œuvre, • la fourniture du panneau de 2 m (ht) x 1 m en PVC 10 mm ou en Etalbon 3 mm, compris les frais de sérigraphie, de transport jusqu'au chantier et de pose, • la réalisation des fouilles et les terrassements nécessaires à l'ancrage du châssis en pleine terre, avec mise en dépôt provisoire des matériaux, • la fourniture des pièces de bois ou des profilés en acier et la confection et la pose du châssis aux dimensions et résistance adaptées à celles du panneau, • le calage des pieds du châssis par remblai des fouilles avec les matériaux du site, ou la fourniture et le coulage d'un béton si nécessaire, • la mise en sécurité du panneau par lestage et haubanage si nécessaire, • tous les frais inhérent au démontage et à l'enlèvement de l'ensemble en fin de chantier, y compris toutes sujétions de réalisation et de mise en œuvre. Unité H.T. (ú) : -----	-----
A.03.01	A.03 Mise en place des mesures de protection et de signalisation du chantier. Ce prix rémunère forfaitairement la mise en place des mesures de protection envers les usagers et riverains et la signalisation temporaire du chantier, conforme aux réglementations en vigueur, y compris toutes sujétions de fourniture, de mise en œuvre et de personnel Ce forfait comprend notamment : • les permissions de voirie • la fourniture et la pose des panneaux ou feux de signalisation routière temporaire, leurs déposes, stockage et reposes aussi souvent que nécessaire conformément aux dispositions préconisées par le service gestionnaire de la voirie, • l'aménagement pour les riverains d'accès provisoires • l'entretien et le nettoyage permanent des voies et bords de voies ouvertes à la circulation publique, et des accès au chantier. Pour la tranche ferme à Place Corps Franc Pomiès Le forfait H.T. (ú) : -----	-----
A.03.02	Pour la tranche conditionnelle 1 à Rue Corps Franc Pomiès Le forfait H.T. (ú) : -----	-----
A.03.03	Pour la tranche conditionnelle 2 à Rue Lannes Le forfait H.T. (ú) : -----	-----

N° de prix	Désignation des prix Prix Unitaire en toutes lettres (hors taxes)	Prix unitaires H.T. (ú)
	A.04 Dossier d'exécution, implantation des ouvrages par un topographe et constat d'huissier. Ce prix rémunère forfaitairement, - la réalisation et la fourniture avant travaux des plans d'exécution et des notes de calcul à faire valider par le maître d'œuvre - les implantations, générales ou spéciales des ouvrages, pour chacune des phases des travaux. - L'intervention d'un huissier assermenté pour l'établissement d'un constat préalable sur l'existant (en particulier les murs, clôtures, portes et portails) Compris toutes sujétions de matériel, de prestation et de personnel.	
A.04.01	Pour la tranche ferme à Place Corps Franc Pomiès Le forfait H.T. (ú) : -----	-----
A.04.02	Pour la tranche conditionnelle 1 à Rue Corps Franc Pomiès Le forfait H.T. (ú) : -----	-----
A.04.03	Pour la tranche conditionnelle 2 à Rue Lannes Le forfait H.T. (ú) : -----	-----
	A.05 Essais à la plaque réalisés par le contrôle interne de l'entreprise. Ce prix rémunère forfaitairement les mesures de la portance de la couche de forme. Il comprend : - l'amenée, la mise en station et le repli du matériel nécessaire, ainsi que la mise à disposition du camion chargé, - la réalisation d'essais à la plaque, conforme aux préconisations du CCTP pour mesure du module EV2 et de la déflexion, par le contrôle interne de l'entreprise, - la rédaction et la fourniture des procès-verbaux, - le nombre de points de mesures devra être suffisant et réparti de façon régulière sur le linéaire de la voie, Y compris toutes sujétions de personnel et de matériel.	
A.05.01	Pour la tranche ferme à Place Corps Franc Pomiès Le forfait H.T. (ú) : -----	-----
A.05.02	Pour la tranche conditionnelle 1 à Rue Corps Franc Pomiès Le forfait H.T. (ú) : -----	-----
A.05.03	Pour la tranche conditionnelle 2 à Rue Lannes Le forfait H.T. (ú) : -----	-----

N° de prix	Désignation des prix Prix Unitaire en toutes lettres (hors taxes)	Prix unitaires H.T. (ú)
A.06.01	A.06 Autorisation de passage. Ce prix rémunère à l'unité l'obtention de l'autorisation de passage en terrain privé pour le passage de gaines FT et ERDF. Il comprend : - la recherche du propriétaire - l'établissement du document - la remise de l'autorisation au maître d'ouvrage Compris toutes sujétions de matériel, de prestation et de personnel. L'unité H.T. (ú) : -----	-----
A.07.01	A.07 Etablissement du plan de récolement. Ce prix rémunère forfaitairement, l'établissement des plans de récolement topographique de l'ensemble des travaux visés par le marché. Il comprend : - les levés des ouvrages exécutés dans les systèmes des coordonnées métriques des plans du DCE, pendant ou en fin des travaux, - les études techniques, les traitements informatique et topographique en vue de l'établissement des plans, - la fourniture des plans de récolement topographique en trois (3) exemplaires papier, et un (1) exemplaire numérique sur support informatique (<i>format DWG, version 2009 ou antérieure</i>), y compris toutes sujétions d'exécution et de prestation. Pour la tranche ferme à Place Corps Franc Pommès Le forfait H.T. (ú) : -----	-----
A.07.02	Pour la tranche conditionnelle 1 à Rue Corps Franc Pommès Le forfait H.T. (ú) : -----	-----
A.07.03	Pour la tranche conditionnelle 2 à Rue Lannes Le forfait H.T. (ú) : -----	-----
A.08.01	A.08 Dégagement des emprises et nettoyage général en fin de chantier. Ce prix rémunère forfaitairement, le dégagement général de l'emprise des travaux en début de chantier, autant de nettoyages que nécessaire en cours de chantier, et un nettoyage complet en fin de chantier avant réception des travaux. Ce forfait comprend notamment : - le dégagement de l'emprise du chantier avant travaux, avec évacuation des déchets vers des sites agréés par le maître d'œuvre, - les nettoyages au cours du chantier, avec évacuation des déchets quels qu'ils soient, - le nettoyage parfait des canalisations, fourreaux, regards et chambres de tirage, quels que soient leur nature et affectation, - le nettoyage général en fin de chantier, y compris évacuation de tous les déchets, poubelles et autres détritissus ou non du chantier. Le forfait H.T. (ú) : -----	-----

N° de prix	Désignation des prix Prix Unitaire en toutes lettres (hors taxes)	Prix unitaires H.T. (ú)
A.09.01	A.09 Démontage de bordures ou de caniveaux. Ce prix rémunère, au mètre linéaire mesuré avant travaux, la dépose de bordures ou de caniveaux, et l'évacuation des matériaux. Il comprend notamment : • le repérage contradictoire des zones à démonter, • le renforcement éventuel de la signalisation et du balisage du chantier, • le sciage complémentaire de la chaussée si nécessaire, • la dépose des bordures et caniveaux aux engins mécaniques ou à la main si nécessaire, • la démolition du béton de fondation ou l'enlèvement complet du mortier colle, • le remblaiement soigné de l'excavation avec de la GNT 0/20, compris le compactage soigné, • le nettoyage et la remise en état des abords, • l'évacuation, le chargement de tous les matériaux, y compris les bordures, le transport, le déchargement et la mise en décharge agréée par le maître d'œuvre, y compris toutes sujétions de matériel et de main d'œuvre. Le mètre linéaire H.T. (ú) : -----	-----
A.10.01	A.10 Dépose d'ouvrage de type regard ou chambre Ce prix rémunère, à l'unité réalisée, la dépose et l'évacuation en décharge agréée de grilles, avaloirs ou tampons hydrauliques en fonte de voirie, avec démolition partielle du haut du corps du regard. Il comprend notamment : • le repérage contradictoire des ouvrages à supprimer, • le renforcement éventuel de la signalisation et du balisage du chantier, • la dépose, le chargement et l'évacuation de l'élément en fonte de voirie, • toutes fouilles éventuelles préalables à la démolition partielle du regard, • la démolition des bétons, bétons armés et maçonneries rencontrés au droit de l'ouvrage à recéper ou à recaler à la cote définitive du projet, • l'emploi éventuel de brise béton (ou BRH), le tronçonnage éventuel des aciers, • le remblaiement soigné de l'excavation avec de la GNT 0/20, compris le compactage soigné, • le chargement, le transport et l'évacuation de tous les matériaux issus de la démolition en décharge agréée par le maître d'œuvre, • toutes les dispositions complémentaires à mettre en place destinées à assurer la sécurité du personnel et des usagers (obturation provisoire), • la remise en état provisoire des lieux, y compris toutes sujétions de matériel et de personnel. Pour un regard grille de type 400 x 400 ou 700 x 250 mm L'unité H.T. (ú) : -----	-----
A.10.02	Pour une chambre de type K1C L'unité H.T. (ú) : -----	-----
A.10.03	Pour une chambre de type K2C L'unité H.T. (ú) : -----	-----

N° de prix	Désignation des prix Prix Unitaire en toutes lettres (hors taxes)	Prix unitaires H.T. (ú)
A.11.01	A.11 Démolition de regards à avaloir ou grille et transformation en regard compris tampon fonte D400. Ce prix rémunère, à l'unité réalisée, la dépose de la grille, avaloir et tampon hydraulique en fonte de voirie en place, ainsi que la démolition partielle du corps du regard quelle que soit sa nature, y compris l'évacuation en décharges agréées des matériaux et gravats. Il comprend notamment : • le repérage contradictoire des ouvrages à transformer, • le renforcement éventuel de la signalisation et du balisage du chantier, • la dépose, le chargement et l'évacuation de l'élément en fonte de voirie, • toutes fouilles éventuelles préalables à la démolition partielle du regard, • la démolition des bétons, bétons armés et maçonneries rencontrés au droit de l'ouvrage à recaler en altimétrie selon les précisions du projet, • l'emploi éventuel de brise béton (ou BRH), le tronçonnage éventuel des aciers, • le chargement, le transport et l'évacuation de tous les matériaux issus de la démolition en décharge agréée par le maître d'œuvre, • le nettoyage parfait de la canalisation à conserver sous le regard, • la fourniture et mise en œuvre de béton C25/30 pour l'obturation du corps du regard sur une épaisseur permettant d'obtenir la résistance de la dalle vis-à-vis des charges roulantes, • la fourniture et pose d'un tampon en fonte D400 • la fourniture et la mise en oeuvre des coffrages et ferrailages nécessaires à la bonne réalisation de l'ouvrage, • toutes les dispositions complémentaires à mettre en place destinées à assurer la sécurité du personnel et des usagers (<i>obturation provisoire, pont de service</i>), • la remise en état provisoire des lieux, y compris toutes sujétions de matériel et de personnel. L'unité H.T. (ú) : -----	-----
A.12.01	A.12 Démolition des seuils béton. Ce prix rémunère, au mètre cube théorique, la démolition des seuils en béton armé, y compris évacuation des matériaux. Il comprend notamment : • le repérage contradictoire des seuils à démolir, • la démolition des fondations aux engins mécaniques ou à la main si nécessaire, y compris le sciage des fers à béton et l'évacuation des matériaux et gravats en décharges agréées par le maître d'œuvre • le remblaiement éventuel de l'excavation avec la GNT 0/31.5 jusqu'au niveau de la base supérieure de la PST, compris le compactage soigné, • la remise en état des abords, y compris toutes sujétions de matériel et de mise en œuvre. Le mètre cube H.T. (ú) : -----	-----

N° de prix	Désignation des prix Prix Unitaire en toutes lettres (hors taxes)	Prix unitaires H.T. (ú)
A.13.01	A.13 Rabotage de chaussées BB (6 cm), compris sciage et évacuation des matériaux. Ce prix rémunère, au mètre carré théorique, le rabotage de la couche de roulement en béton bitumineux des chaussées réalisé aux engins mécaniques. Il comprend notamment : • le sciage de la couche de roulement • le rabotage de la couche de roulement sur une épaisseur de 6 cm moyen, réalisé aux engins mécaniques, le chargement, le transport et la mise en décharge agréée de tous les fraisats, • le dégagement manuel ou à l'aide d'engins pneumatiques autour des regards, bordures et autres éléments particuliers, • compris le réglage de la couche de base et pour reprofilage toutes sujétions de réalisation. Le mètre carré H.T. (ú) : -----	-----
A.14.01	A.14 Démolition de béton désactivé sur trottoir. Ce prix rémunère, au mètre carré, la démolition du revêtement en béton désactivé sur trottoir, y compris évacuation des matériaux. Il comprend notamment : • le sciage du béton désactivé • la démolition du revêtement en béton désactivé, réalisé aux engins mécaniques, le chargement, le transport et la mise en décharge agréée de tous les gravats, • le dégagement manuel ou à l'aide d'engins pneumatiques autour des regards, bordures et autres éléments particuliers, • compris le réglage de la couche de base et pour reprofilage toutes sujétions de réalisation. • la remise en état des abords, y compris toutes sujétions de matériel et de mise en œuvre. Le mètre carré H.T. (ú) : -----	-----

N° de prix	Désignation des prix Prix Unitaire en toutes lettres (hors taxes)	Prix unitaires H.T. (ú)
B - TERRASSEMENTS		
B.01.01	B.01 Terrassement pleine masse, compris évacuation des matériaux. Ce prix rémunère, au mètre cube théorique, les travaux de terrassement en déblais, réalisés pleine masse, quelle que soit l'épaisseur et quels que soient les matériaux rencontrés et les moyens utilisés, mais agréés par le maître d'œuvre. Il comprend : • l'exécution des déblais et le tri effectif des matériaux en vue de leur éventuelle réutilisation, • l'exécution des ouvrages provisoires destinés à assurer l'écoulement des eaux et la protection de la plate-forme, • la mise en dépôt provisoire, soit sur le chantier, soit à proximité, soit en un lieu agréé mis à disposition par l'entrepreneur, pour un éventuel réemploi de tout ou partie des matériaux de déblais, • le réglage et le compactage soigné du fond de forme, • toutes les dispositions à mettre en œuvre pour assurer l'écoulement des eaux de ruissellement, • les mises en dépôt définitif ou provisoire en un lieu agréé par le maître d'œuvre, • la remise en état des abords. Ces travaux seront menés suivant le descriptif du guide technique relatif à la réalisation des remblais et des couches de forme, suivant les prescriptions du CCTP, ou à défaut celles du fascicule 2 du CCTG afin d'obtenir des résultats de portance conformes. Le mètre cube H.T. (ú) : -----	-----
B.02.01	B.02 Fourniture et mise en œuvre de terre végétale. Ce prix rémunère, au mètre cube théorique, la fourniture et mise en œuvre de terre végétale. Il comprend : • la fourniture de la terre végétale. La qualité des matériaux proposés sera soumise à l'agrément du maître d'œuvre. • la mise en place de la terre sur l'ensemble des espaces verts. Le niveau fini correspondant au niveau haut des bordures • la préparation de la terre pour les plantations compris épierrage et hersage, • le nettoyage et la remise en état des abords. Le mètre cube H.T. (ú) : -----	-----

N° de prix	Désignation des prix Prix Unitaire en toutes lettres (hors taxes)	Prix unitaires H.T. (ú)
C - ASSAINISSEMENT EAUX PLUVIALES		
	C.01 Fourniture et pose de canalisations PVC CR 8, y compris tranchée en terrain meuble, sablage et remblai soigné. Ce prix rémunère, au mètre linéaire, la fourniture et la pose en tranchée de canalisations en polychlorure de vinyle, à emboîtement et joints automatiques, de classe CR8, posées sous trottoirs ou sous chaussées. Il comprend : • les fouilles et le terrassement de la tranchée, avec mise en dépôt provisoire sur la berge, ou en dépôt définitif selon les besoins du chantier, • les blindages et étalements nécessaires, suivant la législation en vigueur, • le balisage de la tranchée, • les drainages provisoires et définitifs, sur venues d'eau si nécessaire, y compris rabattement de nappe, • le réglage du fond de fouille, • la confection de niches pour joints, • la fourniture et la mise en oeuvre d'un lit de sable de 10 cm minimum d'épaisseur, • la fourniture et la mise en place des canalisations, compris coupes et joints, • la réalisation soignée du piquage de raccordement sur regard ou puisard existant, compris reprise d'étanchéité, • le remblaiement soigné de la tranchée en grave GNT 0/31.5, - y compris toutes sujétions d'exécution. Les longueurs seront mesurées suivant l'axe des canalisations, après déduction des regards. Ces prix s'entendent toutes fournitures, main d'œuvre et toutes sujétions de mise en œuvre, conformément aux prescriptions du CCTP, ou à défaut celles du fascicule 70 du CCTG. C.01.01 - pour un diamètre de Ø 200 mm Le mètre linéaire H.T. (ú) : ----- C.01.02 - pour un diamètre de Ø 250 mm Le mètre linéaire H.T. (ú) : -----	----- -----

N° de prix	Désignation des prix Prix Unitaire en toutes lettres (hors taxes)	Prix unitaires H.T. (ú)
C.02.01	C.02 Fourniture et pose de canalisations PVC annelé, y compris tranchée en terrain meuble, sablage et remblai soigné. Ce prix rémunère, au mètre linéaire, la fourniture et la pose en tranchée de canalisations en polychlorure de vinyle de type annelé, à emboîtement et joints automatiques, de classe CR8, posées sous trottoirs ou sous chaussées. Il comprend : • les fouilles et le terrassement de la tranchée, avec mise en dépôt provisoire sur la berge, ou en dépôt définitif selon les besoins du chantier, • les blindages et étalements nécessaires, suivant la législation en vigueur, • le balisage de la tranchée, • les drainages provisoires et définitifs, sur venues d'eau si nécessaire, y compris rabattement de nappe, • le réglage du fond de fouille, • la confection de niches pour joints, • la fourniture et la mise en oeuvre d'un lit de sable de 10 cm minimum d'épaisseur, • la fourniture et la mise en place des canalisations, compris coupes et joints, • la réalisation soignée du piquage de raccordement sur regard ou puisard existant, compris reprise d'étanchéité, • le remblaiement soigné de la tranchée en grave GNT 0/31.5, y compris toutes sujétions d'exécution. Les longueurs seront mesurées suivant l'axe des canalisations, après déduction des regards. Ces prix s'entendent toutes fournitures, main d'œuvre et toutes sujétions de mise en œuvre, conformément aux prescriptions du CCTP, ou à défaut celles du fascicule 70 du CCTG. - pour un diamètre de Ø 315 mm Le mètre linéaire H.T. (ú) : -----	-----

N° de prix	Désignation des prix Prix Unitaire en toutes lettres (hors taxes)	Prix unitaires H.T. (ú)
C.03.01	C.03 Fourniture et pose de regards de branchement type BT40 sur canalisations PVC Ce prix rémunère, à l'unité réalisée, la fourniture et la pose d'un regard de branchement préfabriqués en béton armé type BT40, avec tampon hydraulique 400 x 400 mm en fonte ductile C250. Il comprend : • les fouilles et le terrassement, avec mise en dépôt provisoire sur la berge, ou en dépôt définitif selon les besoins du chantier, • les blindages et étalements nécessaires, suivant la législation en vigueur, • le balisage de la fouille, • les drainages provisoires et définitifs, sur venues d'eau si nécessaire, y compris rabattement de nappe, • le réglage du fond de fouille selon indications des documents contractuels, • la fourniture et la mise en œuvre d'un lit de sable de 10 cm minimum d'épaisseur, • la fourniture des éléments préfabriqués du regard ou du tabouret, • la reprise et le raccordement de la canalisation amont ou de la descente (gouttière) sur le regard, • le raccordement sur la canalisation ou le regard du collecteur existant compris toute pièce spéciale • le remblaiement de la fouille conformément aux prescriptions du CCTG (<i>matériaux extraits, gravillons 6/10, tout-venant ou grave ciment</i>). • la réalisation des épreuves et des essais d'étanchéité, • la fourniture et la pose des éléments de voiries classe C250, compris le scellement et la mise à la cote définitive. <i>Attention le linéaire de canalisation pour le raccordement n'est pas compris dans ce prix il sera rémunéré par les prix C.01 ou C.02</i> Ce prix s'entend toutes fournitures, main d'œuvre et toutes sujétions de mise en œuvre, conformément aux prescriptions du CCTP, ou à défaut celles du fascicule 70 du CCTG. L'unité H.T. (ú) : -----	-----

N° de prix	Désignation des prix Prix Unitaire en toutes lettres (hors taxes)	Prix unitaires H.T. (ú)
C.04.01	C.04 Fourniture et pose de regards à grille 700 x 250 mm sur CS2. Ce prix rémunère, à l'unité réalisée, la fourniture et la pose d'un regard de branchement en béton avec grille 700 x 250 de classe C250, sur un caniveau simple de type CS2. Il comprend : • les fouilles et le terrassement, avec mise en dépôt provisoire sur la berge, ou en dépôt définitif selon les besoins du chantier, • les blindages, étalement nécessaires, suivant la législation en vigueur, • le balisage de la fouille, • les drainages provisoires et définitifs, sur venues d'eau si nécessaire, y compris rabattement de nappe, • le réglage du fond de fouille selon indications des documents contractuels, • la fourniture et la mise en œuvre d'un lit de sable de 10 cm minimum d'épaisseur, • le raccordement des canalisations sur le corps du regard, • le raccordement sur la canalisation ou le regard du collecteur compris toute pièce spéciale • le remblaiement de la fouille conformément aux prescriptions du CCTG (<i>matériaux extraits, gravillons 6/10, tout-venant ou grave ciment</i>), • la réalisation des épreuves et des essais d'étanchéité, • la fourniture et la pose des éléments en fonte de voirie, classe C250, compris la mise à la cote définitive et les raccordements parfaits aux caniveaux. <i>Attention le linéaire de canalisation pour le raccordement n'est pas compris dans ce prix il sera rémunéré par les prix C.01 ou C.02</i> Ce prix s'entend toutes fournitures, main d'œuvre et toutes sujétions de mise en œuvre, conformément aux prescriptions du CCTP, ou à défaut celles du fascicule 70 du CCTG. L'unité H.T. (ú) : -----	-----

N° de prix	Désignation des prix Prix Unitaire en toutes lettres (hors taxes)	Prix unitaires H.T. (ú)
C.05.01	C.05 Fourniture et pose de regards à grille concave 600 x 600 sur CC2 D400. Ce prix rémunère, à l'unité réalisée, la fourniture et la pose d'un regard de branchement en béton avec grille 600 x 600 de classe D400, sur un caniveau double de type CC2. Il comprend : • les fouilles et le terrassement, avec mise en dépôt provisoire sur la berge, ou en dépôt définitif selon les besoins du chantier, • les blindages, étalement nécessaires, suivant la législation en vigueur, • le balisage de la fouille, • les drainages provisoires et définitifs, sur venues d'eau si nécessaire, y compris rabattement de nappe, • le réglage du fond de fouille selon indications des documents contractuels, • la fourniture et la mise en œuvre d'un lit de sable de 10 cm minimum d'épaisseur, • le raccordement des canalisations sur le corps du regard, • le raccordement sur la canalisation ou le regard du collecteur compris toute pièce spéciale • le remblaiement de la fouille conformément aux prescriptions du CCTG (<i>matériaux extraits, gravillons 6/10, tout-venant ou grave ciment</i>), • la réalisation des épreuves et des essais d'étanchéité, • la fourniture et la pose des éléments en fonte de voirie, classe D400, compris la mise à la cote définitive et les raccordements parfaits aux caniveaux. <i>Attention le linéaire de canalisation pour le raccordement n'est pas compris dans ce prix il sera rémunéré par les prix C.01 ou C.02</i> Ce prix s'entend toutes fournitures, main d'œuvre et toutes sujétions de mise en œuvre, conformément aux prescriptions du CCTP, ou à défaut celles du fascicule 70 du CCTG L'unité H.T. (ú) : -----	-----

N° de prix	Désignation des prix Prix Unitaire en toutes lettres (hors taxes)	Prix unitaires H.T. (ú)
C.06.01	C.06 Fourniture et pose de caniveaux grille section 0.20m x 0.20m préfabriqués compris caniveau béton et grille fonte classe D400. Ce prix rémunère, au mètre linéaire, la fourniture et la pose d'un caniveau grille de section 0.20m x 0.20m. Il comprend : • les fouilles et le terrassement, avec mise en dépôt provisoire sur la berge, ou en dépôt définitif selon les besoins du chantier, • les blindages, étalement nécessaires, suivant la législation en vigueur, • le balisage de la fouille, • les drainages provisoires et définitifs, sur venues d'eau si nécessaire, y compris rabattement de nappe, • le réglage du fond de fouille selon indications des documents contractuels, • la fourniture et la mise en œuvre d'un lit de sable de 10 cm minimum d'épaisseur, • le raccordement des canalisations sur le corps du regard, • le raccordement sur la canalisation ou le regard du collecteur existant compris toute pièce spéciale • le remblaiement de la fouille conformément aux prescriptions du CCTG (<i>matériaux extraits, gravillons 6/10, tout-venant ou grave ciment</i>), • la réalisation des épreuves et des essais d'étanchéité, • la fourniture et la pose des éléments en fonte de voiries classe C400, compris la mise à la cote définitive. <i>Attention le linéaire de canalisation pour le raccordement n'est pas compris dans ce prix il sera rémunéré par les prix C.01 ou C.02</i> Ce prix s'entend toutes fournitures, main d'œuvre et toutes sujétions de mise en œuvre, conformément aux prescriptions du CCTP, ou à défaut celles du fascicule 70 du CCTG.	
	Le mètre linéaire H.T. (ú) : -----	-----

N° de prix	Désignation des prix Prix Unitaire en toutes lettres (hors taxes)	Prix unitaires H.T. (ú)
C.07.01	C.07 Fourniture et pose de regards de visite Ø1000 préfabriqués pour raccordement sur réseau EP- tampon fonte D400. Ce prix rémunère à l'unité réalisée, la fourniture et la pose des éléments préfabriqués pour la réalisation d'un regard de visite Ø1000 de hauteur utile de 1.00 à 1.60 m, compris terrassements et remblais. Il comprend : • les frais d'études et de certification des constructeurs pour les éléments préfabriqués concernés, • les coupes à réaliser sur la canalisation existante, • les fouilles et le terrassement, avec mise en dépôt provisoire sur la berge, ou en dépôt définitif selon les besoins du chantier, • les blindages, étalement nécessaires, suivant la législation en vigueur, • le balisage de la fouille, • le comptage soigné du fond de fouille, • la fourniture et la mise en œuvre d'un béton de propreté de classe C16/20 de 12 cm minimum d'épaisseur, • la fourniture et la pose du corps de regard par éléments préfabriqués (<i>fond à cunettes préformées, éléments droits, dalle ou cône de réduction, joints</i>), • la fourniture et la pose des pièces spéciales (<i>manchettes d'adaptation, raccords inter matériaux</i>), • le raccordement des canalisations, y compris étanchéité parfaite, • le remblaiement de la fouille conformément aux prescriptions du CCTG (<i>enrobage des canalisations en gravillons 6/10, et remblai soigné en GNT 0/31.5 ou grave ciment</i>), y compris le compactage soigné du bloc technique, jusqu'au niveau du fond de forme de la voie projetée, • la réalisation des épreuves et essais d'étanchéité suivant prescriptions du CCTP, ou à défaut du CCTG, • la fourniture et la pose du tampon hydraulique Ø850 mm en fonte ductile de classe D400, compris scellement et la mise à la cote définitive, y compris toutes sujétions d'exécution et de personnel. Ce prix comprend toutes fournitures, main d'œuvre et toutes sujétions de mise en œuvre, conformément aux prescriptions du CCTP, ou à défaut celles du fascicule 70 du CCTG. L'unité H.T. (ú) : -----	-----

N° de prix	Désignation des prix Prix Unitaire en toutes lettres (hors taxes)	Prix unitaires H.T. (ú)
D - MACONNERIES ĩ MISE A LA COTE D'OUVRAGE		
D.01.01	D.01 Béton coffré non armé 300 kg. Ce prix rémunère au mètre cube la mise en ũuvre de béton coffré non armé dosé à 300kg. Il comprend : • les frais d'études, • le coffrage Ce prix comprend toutes fournitures, main d'ũuvre et toutes sujétions de mise en ũuvre, conformément aux prescriptions du CCTP, ou à défaut celles du CCTG. Le mètre cube H.T. (ú) : -----	-----
D.02.01	D.02 Reprise de maçonneries existantes :. Ce prix rémunère au mètre carré la reprise des pieds de murs. La consistance des travaux est à évaluer par l'entrepreneur. Il comprend : • la consolidation des murs avec tout moyen qu'il jugera nécessaire • la finition en enduit ou peinture identique à l'existant Ce prix comprend toutes fournitures, main d'ũuvre et toutes sujétions de mise en ũuvre, conformément aux prescriptions du CCTP, ou à défaut celles du CCTG. Le mètre carré H.T. (ú) : -----	-----

N° de prix	Désignation des prix Prix Unitaire en toutes lettres (hors taxes)	Prix unitaires H.T. (ú)
	D.03 Mise à niveau d'ouvrages existants Ce prix rémunère à l'unité la mise à niveau d'ouvrages existants avant exécution du revêtement de chaussée. Il comprend : • les terrassements • la démolition • la maçonnerie • la dépose et pose du tampon Ce prix comprend toutes fournitures, main d'œuvre et toutes sujétions de mise en œuvre, conformément aux prescriptions du CCTP, ou à défaut celles du fascicule 70 du CCTG.	
D.03.01	- pour un regard de type EP ou EU Ø 800 ou Ø 1000 mm L'unité H.T. (ú) : -----	-----
D.03.02	- pour une chambre PTT de type L1T L'unité H.T. (ú) : -----	-----
D.03.03	- pour une chambre PTT de type L2T L'unité H.T. (ú) : -----	-----
D.03.04	- pour une chambre PTT de type L3T L'unité H.T. (ú) : -----	-----
D.03.05	- pour une chambre PTT de type G1 L'unité H.T. (ú) : -----	-----
D.03.06	- pour un regard 40X40 L'unité H.T. (ú) : -----	-----
D.03.07	- pour une bouche à clé L'unité H.T. (ú) : -----	-----

N° de prix	Désignation des prix Prix Unitaire en toutes lettres (hors taxes)	Prix unitaires H.T. (ú)
E Ĩ RESEAUX DIVERS		
	E.01 Ouverture d'ne tranchée en terrain meuble, y compris lit de pose, enrobage et remblai soigné en GNT 0/31.5, et grillages avertisseurs. Ce prix rémunère, au mètre linéaire, la réalisation d'une tranchée, de profondeur 1.00 m à 1.20 m, y compris la fourniture et la pose des grillages avertisseurs de couleurs réglementaires. Il comprend : • les fouilles et le terrassement de la tranchée, avec évacuation des déblais sur site agréés, • les blindages et étalement nécessaires, suivant la législation en vigueur, • le balisage de la tranchée, • les drainages provisoires et définitifs, sur venues d'eau si nécessaire, • le réglage du fond de fouille selon indications des documents contractuels, • la fourniture et la mise en ũuvre d'un lit de sable de 10 cm minimum d'épaisseur, • le remblaiement de la tranchée conformément aux prescriptions du CCTG (<i>enrobage en gravillons 6/10, et remblai soigné en grave GNT 0/31.5</i>), • la fourniture et la mise en place à profondeur réglementaire d'autant de grillages avertisseurs de couleurs réglementaires que de réseaux posés dans la tranchée. Ce prix s'entend toutes fournitures, main d'ũuvre et toutes sujétions de mise en ũuvre, conformément aux prescriptions du CCTP, ou à défaut celles du fascicule 70 du CCTG.	
E.01.01	- pour une tranchée pour 3 réseaux - largeur 1.50m environ pour réseaux ERDF, France Télécom et éclairage public Le mètre linéaire H.T. (ú) : -----	
E.01.02	- pour une tranchée pour 2 réseaux - largeur 1.10m environ pour réseaux ERDF et éclairage public Le mètre linéaire H.T. (ú) : -----	
E.01.03	- pour une tranchée pour réseaux seul ĩ largeur 0.80m environ Le mètre linéaire H.T. (ú) : -----	

N° de prix	Désignation des prix Prix Unitaire en toutes lettres (hors taxes)	Prix unitaires H.T. (ú)
	E.02 Fourniture et pose de gaines TPC en tranchée ouverte Ce prix rémunère, au mètre linéaire, la fourniture et la pose de gaines TPC, double paroi, annelée à l'extérieur, lisse à l'intérieur, aiguillées posées en tranchée ouverte. Il comprend : - la fourniture et la mise en place des gaines, compris coupe et raccords, - la fourniture et la pose de bouchons pour obturation provisoire des extrémités des gaines, y compris toutes sujétions d'exécution.	
E.02.01	- pour des gaines TPC rouge Ø 90 mm Le mètre linéaire H.T. (ú) : -----	-----
E.02.02	- pour des gaines TPC rouge Ø 110 mm Le mètre linéaire H.T. (ú) : -----	-----
E.02.03	- pour des gaines TPC rouge Ø 160 mm Le mètre linéaire H.T. (ú) : -----	-----
E.02.04	- pour des gaines TPC orange Ø 63 mm Le mètre linéaire H.T. (ú) : -----	-----
E.02.05	- pour des gaines TPC orange Ø 75 mm Le mètre linéaire H.T. (ú) : -----	-----
E.02.06	- pour des gaines TPC bleues Ø 63 mm Le mètre linéaire H.T. (ú) : -----	-----
E.02.07	- pour des gaines TPC bleues Ø 75 mm Le mètre linéaire H.T. (ú) : -----	-----
	E.03 Fourniture et pose en tranchée ouverte d'une cablette de terre. Ce prix rémunère, au mètre linéaire, la fourniture et la pose d'une cablette de terre pour l'éclairage public posée en tranchée ouverte avec la gaine TPC réservée à l'éclairage public. Il comprend : la fourniture et la mise en place de la cablette, compris coupe et raccords, y compris toutes sujétions d'exécution.	
E.03.01	Le mètre linéaire H.T. (ú) : -----	-----

N° de prix	Désignation des prix Prix Unitaire en toutes lettres (hors taxes)	Prix unitaires H.T. (ú)
E.04.01	E.04 Fourniture et pose de canalisations en PE Ø40 dans gaine TPC 75mm. Ce prix rémunère, au mètre linéaire, la fourniture et la pose d'une canalisation PE 40mm, hors terrassements, lit de pose, grillage, gaine TPC et remblai. Il comprend : - la fourniture et la mise en place des canalisations, compris joints, coupes et accessoires nécessaires, - la réalisation des épreuves et essais d'étanchéité suivant prescriptions du CCTP, ou à défaut du CCTG, y compris toutes sujétions d'exécution et de personnel. Les longueurs sont mesurées suivant l'axe de la canalisation ; ce prix comprend toutes fournitures, coudes et autres accessoires de raccordement, main d'œuvre et toutes sujétions de mise en œuvre, conformément aux prescriptions du fascicule 71 du CCTG et celles du CCTP. Le mètre linéaire H.T. (ú) : -----	-----
E.05.01	E.05 Dégagement et raccordement sur la canalisation arrosage existante. Ce prix rémunère, à l'unité, les travaux de raccordement à la canalisation principale d'arrosage. Il comprend : - le frais inhérents à la recherche et au tracé du réseau existant, ainsi que toutes les démarches à entreprendre auprès des concessionnaires, - toutes les dispositions complémentaires à mettre en place, destinées à assurer la sécurité du personnel, des riverains et des usagers de la voie publique, - la découpe de chaussée complémentaire à celle prévue pour la canalisation, - les fouilles et les terrassements complémentaires si nécessaires, avec mise en dépôt provisoire sur la berge, ou chargement et évacuation en dépôt définitif, - les blindages et étalements nécessaires, suivant la législation en vigueur, - le dégagement manuel et minutieux de la canalisation en place si nécessaire, - les travaux de coupe et les manœuvres éventuelles sur le réseau existant, - le démontage des éventuelles obturations en place et le nettoyage parfait de la canalisation, - la fourniture et mise en place d'un té, - la fourniture et la mise en œuvre des autres raccords et pièces spéciales, et des accessoires de montage, - la réalisation des épreuves et essais d'étanchéité suivant prescriptions du CCTP, ou à défaut du CCTG, - le remblaiement de la tranchée en grave GNT 31.5, - la fourniture et la mise en place du grillage avertisseur réglementaire. - la réfection en enrobés de la chaussée complémentaire à celle prévue pour la canalisation. Ce prix s'entend toutes fournitures, main d'œuvre et toutes sujétions de mise en œuvre, conformément aux prescriptions du fascicule 71 du CCTG. L'unité H.T. (ú) : -----	-----

N° de prix	Désignation des prix Prix Unitaire en toutes lettres (hors taxes)	Prix unitaires H.T. (ú)
E.06.01	E.06 Sciage de chaussées et réfection de chaussée pour tranchée Ce prix rémunère, au mètre linéaire de tranchée, le sciage sur toute l'épaisseur de la couche de roulement ainsi que la réfection du revêtement dans le cadre d'une réalisation de tranchée sous chaussée. Il comprend notamment : • le repérage contradictoire des zones à découper, • toutes les dispositions complémentaires à mettre en place, destinées à assurer la sécurité du personnel, des riverains et des usagers de la voie publique, • le découpage de la chaussée existante, • l'évacuation des matériaux • la réfection de la chaussée • le nettoyage et la remise en état des abords, y compris toutes sujétions de matériel et de main d'œuvre. - en enrobés à chaud type BBSG 0/10 sur 6cm Le mètre linéaire H.T. (ú) : -----	-----
E.06.02	- en tri-couche Le mètre linéaire H.T. (ú) : -----	-----
E.07.01	E.07 Dépose et pose de pavé. Ce prix rémunère, au mètre carré, la dépose et pose de pavés. Cela concerne les pavés posés en alignement en pied de mur à déposer et poser dans le cadre des réalisations de tranchées. Il comprend notamment : • le repérage contradictoire des zones à démonter, • la dépose des pavés aux engins mécaniques ou à la main si nécessaire, • la démolition du béton de fondation ou l'enlèvement complet du mortier colle, • la pose des pavés après travaux compris lit de mortier et joints, • le nettoyage et la remise en état des abords, • l'évacuation, le chargement de tous les matériaux, le transport, le déchargement et la mise en décharge agréée par le maître d'œuvre, y compris toutes sujétions de matériel et de main d'œuvre. Le mètre carré H.T. (ú) : -----	-----

N° de prix	Désignation des prix Prix Unitaire en toutes lettres (hors taxes)	Prix unitaires H.T. (ú)
E.08.01	E.08 Fourniture et pose de regards de branchement type BT40 sur canalisations PE 40mm pour branchement potence fleurie Ce prix rémunère, à l'unité réalisée, la fourniture et la pose d'un regard de branchement préfabriqués en béton armé type BT40, avec tampon hydraulique 400 x 400 mm en fonte ductile C250. Il comprend : • les fouilles et le terrassement, avec mise en dépôt provisoire sur la berge, ou en dépôt définitif selon les besoins du chantier, • les blindages et étalements nécessaires, suivant la législation en vigueur, • le balisage de la fouille, • les drainages provisoires et définitifs, sur venues d'eau si nécessaire, y compris rabattement de nappe, • le réglage du fond de fouille selon indications des documents contractuels, • la fourniture et la mise en œuvre d'un lit de sable de 10 cm minimum d'épaisseur, • la fourniture des éléments préfabriqués du regard ou du tabouret, • la reprise et le raccordement de la canalisation d'alimentation de la potence fleurie compris toute pièce spéciale, • le raccordement sur la canalisation principale compris toute pièce spéciale • le remblaiement de la fouille en grave GNT 0/31.5. • la réalisation des épreuves et des essais d'étanchéité, • la fourniture et la pose des éléments de voiries classe C250, compris le scellement et la mise à la cote définitive. Ce prix s'entend toutes fournitures, main d'œuvre et toutes sujétions de mise en œuvre, conformément aux prescriptions du CCTP, ou à défaut celles du CCTG. L'unité H.T. (ú) : -----	-----
E.09.01	E.09 Fourniture et pose de tubes PVC gris emboitables en tranchée ouverte Ce prix rémunère la fourniture et la pose de tubes PVC compact pré manchonnés à coller couleur gris clair. Ce prix comprend : • la fourniture et la pose des gaines aiguillées, de nombre conforme aux prescriptions des plans du marché copris coudes, • la fourniture du décapant et de la colle, • la fourniture et la pose de bouchons pour obturations provisoires des extrémités des gaines, • le raccordement parfait des gaines aux chambres de tirage et coffrets, y compris toutes autres contraintes ou de sujétions d'exécution. - pour des gaines Ø 25/28 mm Le mètre linéaire H.T. (ú) : -----	-----
E.09.02	- pour des gaines Ø 42/45 mm Le mètre linéaire H.T. (ú) : -----	-----

N° de prix	Désignation des prix Prix Unitaire en toutes lettres (hors taxes)	Prix unitaires H.T. (ú)
E.10.01	E.10 Fourniture et pose de chambre de tirage type L2C. Ce prix rémunère, à l'unité réalisée, la fourniture et la pose d'une chambre de tirage de type L2C. Il comprend : • les fouilles et le terrassement complémentaires, ainsi que l'évacuation des matériaux en décharge agréée par le maître d'œuvre, • la fourniture et la mise en œuvre du béton de propreté • la fourniture et la mise en place du regard béton, • la fourniture et la pose des cadres et tampons de fermeture en fonte de voirie, de classe de résistance D400 sous chaussée, • les raccordements et l'ajustement des gaines, • les enduits en cas de parements défectueux, • la fourniture et la mise en place de mortier de ciment entre les gaines, avant et après les chambres (sur 1.50 m de chaque côté), • le façonnage des masques intérieurs des chambres au mortier de ciment, y compris toutes autres contraintes ou sujétions d'exécution. L'unité H.T. (ú) : -----	-----
E.11.01	E.11 Reprise de gaines 42/45 mm existantes dans chambre L2C à poser. Ce prix rémunère, au forfait, la reprise de 2 gaines 42/45 existantes situées rue du Collège au droit de la rue Lannes. Il comprend : • la recherche des gaines existantes • les fouilles et le terrassement complémentaires (estimées à 2.00m de chaque côté de la chambre), • le relèvement des gaines dans la chambre L2C • le remblaiement et compactage, y compris toutes autres contraintes ou sujétions d'exécution. Le forfait H.T. (ú) : -----	-----

N° de prix	Désignation des prix Prix Unitaire en toutes lettres (hors taxes)	Prix unitaires H.T. (ú)
F - VOIRIES		
F.01.01	F.01 Couche de base en GNT 0/31.5 Ce prix rémunère au mètre cube théorique, la réalisation de la couche de base en grave GNT 0/31.5. Il comprend : • l'extraction, le chargement, le transport, le déchargement à pied d'œuvre et la mise en œuvre d'une grave naturelle non traitée 0/31.5 en couche de base, • le régalaage des matériaux, le réglage et le compactage soigné de la couche de base, • l'arrosage et le malaxage du matériau pour le maintien de son état hydrique en cas de nécessité constaté par la maîtrise d'œuvre, y compris toutes les sujétions d'exécution selon les phasages des travaux, et toutes sujétions de matériel et de mise en œuvre, suivant les prescriptions du CCTP, ou à défaut celles des fascicules 23 et 25 du CCTG. Le mètre cube H.T. (ú) : -----	-----
F.02.01	F.02 Fourniture et pose de bordures et caniveaux normalisés Ce prix rémunère au mètre linéaire théorique, la fourniture et la pose de bordures et caniveaux normalisés en béton gris, réalisés conformément aux dispositions du CCTP, ou à défaut celles du fascicule 31 du CCTG. Il comprend : • le terrassement des fouilles et le compactage du fond de fouille, • la fourniture et la mise en œuvre des semelles béton C25/30 de 10 cm d'épaisseur et débordant de 10 cm de part et d'autre de l'élément, • la fourniture des bordures ou caniveaux, classe B, répondant à la norme NF P 98.302, • la pose avec solin continu, • la confection des joints au mortier de ciment, y compris toutes sujétions d'exécution et de fourniture. - pour des bordures type T2 + CS2 Le mètre linéaire H.T. (ú) : -----	-----
F.02.02	- pour des bordures type A2 Le mètre linéaire H.T. (ú) : -----	-----
F.02.03	- pour des bordures type A2+CS2 Le mètre linéaire H.T. (ú) : -----	-----
F.02.04	- pour des caniveaux doubles type CC2 Le mètre linéaire H.T. (ú) : -----	-----
F.02.05	- pour des caniveaux doubles type CC1 Le mètre linéaire H.T. (ú) : -----	-----
F.02.06	- pour des bordures pour ilot type I2 Le mètre linéaire H.T. (ú) : -----	-----

N° de prix	Désignation des prix Prix Unitaire en toutes lettres (hors taxes)	Prix unitaires H.T. (ú)
F.03.01	F.03 Couche de roulement en BBSG 0/10, y compris imprégnation et accrochage. Ce prix rémunère au mètre carré réalisé préconisée dans les pièces écrites du projet, la réalisation d'une couche de roulement en BBSG 0/10 de couleur noire. Il comprend notamment : ➤ la couche d'imprégnation : - la reconnaissance contradictoire des zones à traiter, - l'exécution d'une couche d'imprégnation sur la GNT 0/20, - les frais d'études, de formulation et de réglage de la centrale, - la fourniture et la mise en œuvre du liant constitué d'une émulsion cationique à 65 % de bitume pur répandue à raison de 1,2 kg de bitume résiduel par m², - la fourniture et la mise en œuvre de gravillon 4/6 à raison de 10l/m² et son cylindrage méthodique, - les contraintes d'exécution en présence des regards, bordures et équipements divers, y compris toutes sujétions d'exécution et de matériel. ➤ la couche de roulement y compris la couche d'accrochage : - la reconnaissance contradictoire des zones à traiter, - les frais d'études, de formulation et de réglage de la centrale, - le nettoyage préalable du support par aspiration, - la fourniture et le dosage des granulats et des fillers d'apport, - la fourniture et l'incorporation du liant et de l'additif avec organisation des livraisons, - le chauffage, le malaxage en centrale, - la pesée des camions de transport, - la fourniture et le répandage de la couche d'accrochage au dosage de 350g/m² résiduel de bitume pur, - le transport sur le chantier et le déchargement, - la mise en œuvre, le réglage et le compactage, - le raccordement, si nécessaire, à la chaussée existante, et toutes sujétions pour ancrages transversaux et longitudinaux, - les sujétions de sciage longitudinal pour découpe du bord des couches refroidies, l'enlèvement des matériaux et évacuation en dépôt définitif à la charge de l'entrepreneur, - le déplacement de l'atelier de mise en place des enrobés est compris dans ce prix unitaire. Ce prix s'entend toutes sujétions de fourniture, de mise en œuvre et de phasage des travaux, conformément aux prescriptions du CCTP, ou à défaut celles des fascicules 24 et 27 du CCTG.	
	- pour route - épaisseur 6cm Le mètre carré H.T. (ú) : -----	
	- pour trottoirs - épaisseur 4cm Le mètre carré H.T. (ú) : -----	

N° de prix	Désignation des prix Prix Unitaire en toutes lettres (hors taxes)	Prix unitaires H.T. (ú)
F.04.01	F.04 Enrobés grenailé en BBSG 0/10 constitué d'un granulat concassé blanc, y compris imprégnation et accrochage. Ce prix rémunère au mètre carré réalisé préconisée dans les pièces écrites du projet, la réalisation d'un revêtement en BBSG 0/10 grenailé constitué d'un granulat concassé blanc. Le choix du granulat est soumis à l'acceptation du maître d'œuvre. Il comprend notamment : ➤ la couche d'imprégnation : • la reconnaissance contradictoire des zones à traiter, • l'exécution d'une couche d'imprégnation sur la GNT 0/20, • les frais d'études, de formulation et de réglage de la centrale, • la fourniture et la mise en oeuvre du liant constitué d'une émulsion cationique à 65 % de bitume pur répandue à raison de 1,2 kg de bitume résiduel par m², • la fourniture et la mise en oeuvre de gravillon 4/6 à raison de 10l/m² et son cylindrage méthodique, • les contraintes d'exécution en présence des regards, bordures et équipements divers, y compris toutes sujétions d'exécution et de matériel. ➤ Le revêtement y compris la couche d'accrochage : • la reconnaissance contradictoire des zones à traiter, • les frais d'études, de formulation et de réglage de la centrale, • le nettoyage préalable du support par aspiration, • la fourniture et le dosage des granulats et des fillers d'apport, • la fourniture et l'incorporation du liant et de l'additif avec organisation des livraisons, • le chauffage, le malaxage en centrale, • la pesée des camions de transport, • la fourniture et le répandage de la couche d'accrochage au dosage de 350g/m² résiduel de bitume pur, • le transport sur le chantier et le déchargement, • la mise en œuvre, le réglage et le compactage, • le raccordement, si nécessaire, à la chaussée existante, et toutes sujétions pour ancrages transversaux et longitudinaux, • les sujétions de sciage longitudinal pour découpe du bord des couches refroidies, l'enlèvement des matériaux et évacuation en dépôt définitif à la charge de l'entrepreneur, • les opérations de grenailage par engin mécanique. Pour les zones non accessibles un sablage devra être réalisé. • le déplacement de l'atelier de mise en place des enrobés est compris dans ce prix unitaire. Ce prix s'entend toutes sujétions de fourniture, de mise en œuvre et de phasage des travaux, conformément aux prescriptions du CCTP, ou à défaut celles des fascicules 24 et 27 du CCTG. Pour trottoir : épaisseur de 4cm - Le mètre carré H.T. (ú) : -----	-----

N° de prix	Désignation des prix Prix Unitaire en toutes lettres (hors taxes)	Prix unitaires H.T. (ú)
F.05.01	F.05 Béton désactivé idem trottoir existant ĩ Epaisseur 12cm. Ce prix rémunère au mètre carré réalisé préconisée dans les pièces écrites du projet, la réalisation d'un revêtement en béton désactivé. Le choix du granulat est soumis à l'acceptation du maître d'œuvre. Il comprend notamment : • la reconnaissance contradictoire des zones à traiter, • nettoyage des surfaces • la fourniture et mise en place du béton • la réalisation de joints exécutés tous les 4.50m par une entaille et incorporation d'une languette plastique • le traitement de surface par jet d'eau sous pression. • les contraintes d'exécution en présence des regards, bordures et équipements divers, y compris toutes sujétions d'exécution et de matériel. Ce prix s'entend toutes sujétions de fourniture, de mise en œuvre et de phasage des travaux, conformément aux prescriptions du CCTP, ou à défaut celles du CCTG. Et ses fascicules Pour une épaisseur de 12cm - Le mètre carré H.T. (ú) : -----	-----
F.06.01	F.06 Revêtement en pavé ĩ pierre naturelle de type granit gris 10x10x10 à bords vifs Ce prix rémunère au mètre carré réalisé préconisée dans les pièces écrites du projet, la réalisation d'un revêtement en pavée. Le choix du pavé est soumis à l'agrément du maître d'œuvre. La pose est à effectuer : ➤ soit sur une rangée au pied des murs d'habitations ou de clôture pour faire la jonction avec le béton désactivé du trottoir ou les enrobés de la chaussée ➤ soit sur 2 rangées en délimitation des espaces verts ➤ soit en réfection de trottoir pour la pose de 3 potences fleuries sur le trottoir existant. Il comprend notamment : • la reconnaissance contradictoire des zones à traiter, • nettoyage des surfaces • la constitution d'un lit de mortier • la fourniture et mise en place des pavés • la réalisation des joints au mortier • les contraintes d'exécution en présence des regards, bordures et équipements divers, y compris toutes sujétions d'exécution et de matériel. Ce prix s'entend toutes sujétions de fourniture, de mise en œuvre et de phasage des travaux, conformément aux prescriptions du CCTP, ou à défaut celles du CCTG et ses fascicules Le mètre carré H.T. (ú) : -----	-----

N° de prix	Désignation des prix Prix Unitaire en toutes lettres (hors taxes)	Prix unitaires H.T. (ú)
G - SIGNALISATION		
	G.01 Fourniture et pose de panneaux de police. Ce prix rémunère, à l'unité réalisée, la fourniture et la pose d'un panneau normalisé pour la signalisation de police, y compris panneau si nécessaire, à cadre en profilé aluminium + 1 tôle simple face au dos thermo-laqué bleu (RAL 5002) - classe 2, y compris mât forme cannelé DN60 mm en aluminium thermo-laqué couleur bleu (RAL 5002), suivant descriptif et quantitatif du détail estimatif joint au présent DCE. Il comprend : - la réalisation des fouilles pour l'ancrage et le scellement des mâts, - la fourniture et mise en oeuvre du béton pour le massif d'ancrage, - la fourniture, la pose et scellement du mât galvanisé à hauteur réglementaire, - la fourniture et la pose du panneau de signalisation verticale, y compris brides et colliers de fixations, - la fourniture et pose éventuelle du panneau de signalisation verticale, y compris brides et colliers de fixations, y compris toutes sujétions d'exécution et de fournitures.	
G.01.01	Pour panneau « sens interdit » type B1 ĩ Dim 850 ĩ Classe 2 L'unité H.T. (ú) : -----	-----
G.01.02	Pour panneau « sens obligatoire » type B21 ĩ Dim 850 ĩ Classe 2 L'unité H.T. (ú) : -----	-----
G.01.03	Pour panneau « voie sans issue » type C13a ĩ Dim 700 ĩ Classe 2 L'unité H.T. (ú) : -----	-----
G.01.04	Pour panneau « parking handicapés » type CE14 ĩ Dim 700 ĩ Classe 2 L'unité H.T. (ú) : -----	-----
G.01.05	Pour panneau « espace partagé » type B52 et B53 ĩ Dim 700 ĩ Classe 2 L'unité H.T. (ú) : -----	-----
G.01.06	Plus-value sur les prix G.01.01 et G.01.05 pour pose dans un fourreau en fonte pour supports tubulaires Compris - bague filetée - anneau de serrage en nylon Longueur 300mm - L'unité H.T. (ú) : -----	-----

N° de prix	Désignation des prix Prix Unitaire en toutes lettres (hors taxes)	Prix unitaires H.T. (ú)
G.02.01	G.02 Fourniture et pose d'un fourreau en fonte pour support tubulaire DN 60mm sans fourniture de panneau compris bouchon de neutralisation. Ce prix rémunère, à l'unité réalisée, la fourniture et la pose d'un fourreau pour support tubulaire pour panneau à mât DN 60mm avec bague fileté, anneau de serrage en nylon et bouchon de neutralisation. Il comprend : - la réalisation des fouilles, - la fourniture et mise en œuvre du béton pour le massif d'ancrage, - la fourniture et la pose du fourreau fonte avec son bouchon, y compris toutes sujétions d'exécution et de fournitures. L'unité H.T. (ú) : -----	-----
G.03.01	G.03 Déplacement panneau type normalisé à 1 mât. Ce prix rémunère, à l'unité réalisée, la dépose et pose d'un panneau normalisé à 1 mât existant. Il comprend : - la dépose du panneau existant - la réalisation des fouilles pour l'ancrage et le scellement des mâts, - la fourniture et mise en œuvre du béton C20/25 pour le massif d'ancrage, - la pose et scellement du mât galvanisé à hauteur réglementaire, - la pose du panneau de signalisation verticale, y compris brides et colliers de fixations, y compris toutes sujétions d'exécution et de fournitures. L'unité H.T. (ú) : -----	-----

N° de prix	Désignation des prix Prix Unitaire en toutes lettres (hors taxes)	Prix unitaires H.T. (ú)
	G.04 Marquage au sol de ligne en peinture Ce prix rémunère, au mètre linéaire tracé, la réalisation du marquage au sol de lignes par peinture blanche conforme aux normes et réglementations en vigueur, applicable sur support propre et sec. Il comprend : - toutes les dispositions complémentaires à mettre en place, destinées à assurer la sécurité du personnel et des usagers de la voie publique, et le renforcement de la signalisation routière si nécessaire, ainsi que l'éventuel mise en place d'un alternat - le nettoyage parfait du support par balayage et aspiration, - l'assèchement du support si nécessaire, - le pré-marquage à faire valider par le maître d'œuvre avant traçage définitif, - la réalisation du marquage définitif dans le respect de la réglementation en vigueur.	
G.04.01	Pour marquage zones de stationnement ĩ ligne discontinue type T&O - blanche ĩ 2u ĩ u=5cm Le mètre linéaire H.T. (ú) : -----	
G.04.02	Pour marquage zones de stationnement ĩ ligne continue - blanche ĩ 2u ĩ u=5cm Le mètre linéaire H.T. (ú) : -----	
G.04.03	Pour zig-zag arrêt de bus ĩ ligne continue ĩ jaune ĩ voir détail annexe 1 Le mètre linéaire H.T. (ú) : -----	

N° de prix	Désignation des prix Prix Unitaire en toutes lettres (hors taxes)	Prix unitaires H.T. (ú)
	G.05 Marquage au sol en résine Ce prix rémunère, au mètre linéaire tracé, la réalisation du marquage au sol par résine thermoplastique réflectorisée, à raison de 4 kg/m ² et garantie 36 mois minimum, applicable sur support propre et sec. Il comprend : - toutes les dispositions complémentaires à mettre en place, destinées à assurer la sécurité du personnel et des usagers de la voie publique, et le renforcement de la signalisation routière si nécessaire, ainsi que l'éventuel mise en place d'un alternat (par feux tricolores ou signaux K10), - le nettoyage parfait du support par balayage et aspiration, - l'assèchement du support si nécessaire, - le pré-marquage à faire valider par le maître d'œuvre avant traçage définitif, - la réalisation du marquage définitif dans le respect de la réglementation en vigueur.	
G.05.01	Pour marquage « STOP » ĩ ligne continue - blanche ĩ largeur 50cm Le mètre linéaire H.T. (ú) : -----	-----
G.05.02	Pour marquage d'un passage piéton Largeur des bandes 0.50m ĩ Espacement entre bandes 0.50 m. Largeur du passage : 2.50m ĩ Couleur blanche Le mètre linéaire correspond à la longueur de la traversée piétonne Le mètre linéaire H.T. (ú) : -----	-----
	G.06 Marquage au sol de symboles en peinture Ce prix rémunère, à l'unité, la réalisation du marquage au sol de symbole par peinture conforme aux normes et réglementations en vigueur, applicable sur support propre et sec. Il comprend : - toutes les dispositions complémentaires à mettre en place, destinées à assurer la sécurité du personnel et des usagers de la voie publique, et le renforcement de la signalisation routière si nécessaire, ainsi que l'éventuel mise en place d'un alternat, - le nettoyage parfait du support par balayage et aspiration, - l'assèchement du support si nécessaire, - le pré-marquage à faire valider par le maître d'œuvre avant traçage définitif, - la réalisation du marquage définitif dans le respect de la réglementation en vigueur.	
G.06.01	Pour symbole « handicapés » ĩ Dimensions 1.00m X 1.20m ĩ couleur blanche - voir annexe 2 L'unité H.T. (ú) : -----	-----
G.06.02	Pour inscription « BUS » ĩ Hauteur des lettres 1.50m ĩ couleur jaune ĩ voir annexe 1 L'unité H.T. (ú) : -----	-----
G.06.03	Pour flèche directionnelle ĩ Longueur 4.00m ĩ couleur blanche ĩ voir annexe 3 L'unité H.T. (ú) : -----	-----

N° de prix	Désignation des prix Prix Unitaire en toutes lettres (hors taxes)	Prix unitaires H.T. (ú)
G.07.01	G.07 Marquage au sol surfacique ï hachures ï en peinture Ce prix rémunère, au mètre carré, la réalisation du marquage au sol de hachures par peinture blanche conforme aux normes et réglementations en vigueur, applicable sur support propre et sec. Les hachures sont de couleur blanche, inclinées à 2 pour 1, de largeur 0.50m et leur espacement entre parallèles est de 1.35m. La ligne de délimitation est continue de couleur blanche de largeur 3u (u=5cm). L'espacement entre la ligne de délimitation et les hachures est de 2u (u=5cm). Il comprend : • toutes les dispositions complémentaires à mettre en place, destinées à assurer la sécurité du personnel et des usagers de la voie publique, et le renforcement de la signalisation routière si nécessaire, ainsi que l'éventuelle mise en place d'un alternat (<i>par feux tricolores ou signaux K10</i>), • le nettoyage parfait du support par balayage et aspiration, • l'assèchement du support si nécessaire, • - le pré-marquage à faire valider par le maître d'œuvre avant traçage définitif, • la réalisation du marquage définitif dans le respect de la réglementation en vigueur. Le mètre carré H.T. (ú) : -----	-----

N° de prix	Désignation des prix Prix Unitaire en toutes lettres (hors taxes)	Prix unitaires H.T. (ú)
H ï MOBILIER URBAIN		
	H.01 Fourniture et pose de potence fleuries. Ce prix rémunère, à l'unité réalisée, la fourniture et la pose d'une potence fleurie constituée de : ✓ 1 mât hauteur 3.50m avec trappe de visite ï RAL 5002 et bouchon sphérique ✓ 2 crosses rondes posées en décalé ï RAL 5002 ✓ 2 vasques diamètre 640mm ï beige ✓ le dispositif intégré d'arrosage Il comprend : • les terrassements pour les fouilles, • la réalisation du massif béton compris tiges de scellement, le massif peut-être préfabriqué en béton. La dimension du massif est à établir par l'entrepreneur en fonction du matériel proposé. Une note de calcul pourra être demandée. • le remblaiement des fouilles • la fourniture, la pose et scellement du mât, des crosses et vasques y compris dispositifs de fixation, • la fourniture et la pose du dispositif d'arrosage • le raccordement au réseau d'arrosage laissé en attente dans regard au pied du massif, • la finition à la base par une chape béton en pointe de diamant • y compris toutes sujétions d'exécution et de fournitures. L'entrepreneur se rapprochera des potences existantes place de la République pour proposer un matériel similaire.	
H.01.01	L'unité H.T. (ú) : -----	-----
	H.02 Fourniture et pose d'une borne de distribution d'énergies escamotable par pivotement. Ce prix rémunère, à l'unité réalisée, la fourniture et la pose d'une borne escamotable de distribution d'énergies équipée de : ✓ 4 prises de courant 16A et dispositifs de protection ✓ 1 prise de courant 32A et dispositifs de protection ✓ 1 ou 2 branchements eau potable ✓ tampon à remplissage ✓ volet passe câble ✓ plancher obturateur ✓ vérin pour assistance à l'ouverture ✓ chauffage intégré pour mise hors condensation des équipements électriques ✓ dispositif de fermeture avec serrure Il comprend : • les terrassements pour les fouilles, • géotextile • le lit de pose en matériaux drainants • la fourniture, la pose et scellement de la borne compris béton 350kg et coffrage, • le remblaiement des fouilles • le raccordement au réseau d'eau potable ï 20ml, • le raccordement au réseau électrique ï 20ml, • y compris toutes sujétions d'exécution et de fournitures.	
H.02.01	L'unité H.T. (ú) : -----	-----

N° de prix	Désignation des prix Prix Unitaire en toutes lettres (hors taxes)	Prix unitaires H.T. (ú)
H.03.01	H.03 Fourniture et pose d'un caniveau technique pour passage de câbles section 0.40m x 0.50m avec plaque fonte D400 Ce prix rémunère, au mètre linéaire réalisé, la fourniture et la pose d'un caniveau technique. Le dispositif est prévu, pour le passage de câbles en traversée de chaussée, lors de manifestations. Il doit répondre aux contraintes suivantes : ✓ plaque de recouvrement adaptée à une circulation importante ✓ manipulation aisée des plaques de recouvrement ✓ dispositif d'évacuation des eaux pour éviter que les câbles ne se retrouvent immergés Il comprend : • les fouilles et le terrassement, avec mise en dépôt provisoire sur la berge, ou en dépôt définitif selon les besoins du chantier, • le balisage de la fouille, • les drainages provisoires et définitifs, sur venues d'eau si nécessaire, y compris rabattement de nappe, • le réglage du fond de fouille selon indications des documents contractuels, • la fourniture et la mise en œuvre d'un lit de sable de 10 cm minimum d'épaisseur, • le raccordement au réseau eaux pluviales • le remblaiement de la fouille • la fourniture et la pose des éléments en fonte de voiries classe D400, compris la mise à la cote définitive. Le mètre linéaire H.T. (ú) : -----	-----
H.04.01	H.04 Fourniture et pose d'une barrière de protection de type croix de Saint André amovible Hauteur entre 0.9 et 1 m - Longueur : 1.50m. Ce prix rémunère, à l'unité, la fourniture et la pose d'une barrière de protection de type croix de Saint André en acier galvanisé traité anti-corrosion RAL au choix, posée dans des fourreaux équipés d'un système d'amovibilité. Il comprend : • les fouilles et le terrassement. • La fourniture et la pose de fourreaux équipés d'un système d'amovibilité verrouillable par clé triangle compris béton et fixation • la fourniture et la pose d'une barrière compris systèmes de fixation • le remblaiement de la fouille L'unité H.T. (ú) : -----	-----

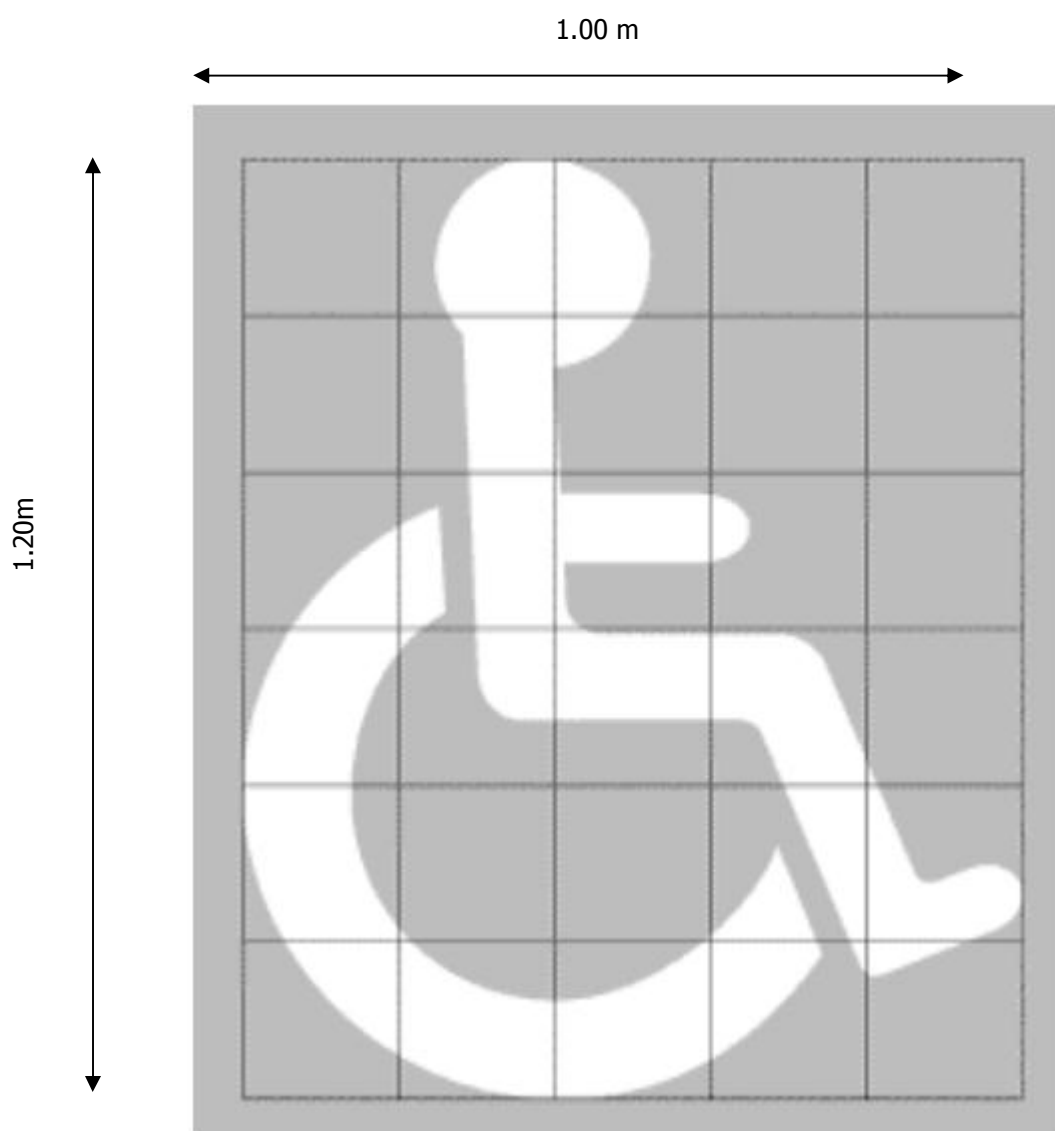
MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX
BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES
(ANNEXES AU BPU)

ANNEXE 1 : ZONE RESERVEE POUR BUS

ANNEXE 2 : EMBLACEMENT POUR HANDICAPES

ANNEXE 3 : FLECHE DIRECTIONNELLE

ANNEXE 2 : EMBLACEMENT POUR HANDICAPES



ANNEXE 3 : FLECHE DIRECTIONNELLE